

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Module optionnel « Soins critiques » (MOP6_SC)

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3015.F.25 Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master
Année académique : 2025-2026 Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}
Crédits ECTS : 5

Type : ☐ Module obligatoire ☒ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules : ☐
☐ Pas de prérequis ☒ Autres : avoir validé 76 crédits ECTS sur les modules théoriques et 24 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Apprentissages critiques

- **Observer et analyser les comportements observés** (soft skills), notamment la communication, la gestion du stress et la collaboration interprofessionnelle.
- **Prendre du recul face aux situations rencontrées** afin de comprendre les écarts entre la théorie et la pratique, et de réfléchir aux ressources mobilisées pour y faire face par les professionnels.
- **Identifier les compétences techniques et cliniques** déjà acquises ainsi que celles qui nécessitent un approfondissement, en s'appuyant sur les mises en situation et l'immersion en environnement complexe.
- **Évaluer l'impact de l'expérience vécue sur leur projet professionnel**, notamment en termes de choix de carrière, de motivation et de perception des soins critiques comme domaine d'exercice.
- **Formuler des pistes d'amélioration et de développement** en vue d'une meilleure préparation à l'entrée dans le monde professionnel, contribuant ainsi à réduire le choc de la réalité et favoriser la rétention des jeunes diplômés.

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

▪ Axe 1 : Conception, réalisation et évaluation des interventions de soins

Rôle d'expert (1a): Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles

▪ Axe 3 : Collaboration et coordination des soins intra et interprofessionnelles

Rôle de collaborateur (3a) : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra-professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.

▪ Rôle de communicateur (3b): Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patients/clients, les proches et les professionnels, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

▪

▪ Axe 4 : Leadership, promotion de la qualité des soins et de la sécurité des patients

Rôle de leader (4a): Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patients, dans le respect des normes professionnelles.

Axe 5 : Développement professionnel**Rôle d'apprenant-formateur (7):**

Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

Rôle professionnel (8):

S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux

.....

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

.....

☒ Rôle d'expert-e

☒ A2 Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.

☒ A5 Elles appliquent, de leur propre responsabilité, des mesures d'urgence dans les situations de crise et de catastrophe.

☒ A6 Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

☒ **Rôle de communicateur-trice**

☒ B1 Elles créent, par leur communication adaptée à la situation et aux destinataires, une relation de confiance professionnelle et partenariale avec les patients/ clients.

☒ B2 Elles contribuent, dans l'équipe intra ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension commune des situations de soins, reconnaissent, de façon précoce, les risques de conflit et aident à leur résolution.

☒ B4 Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

☒ **Rôle de leader**

☒ D3 Elles utilisent, de manière judicieuse, les technologies, les outils ainsi que les démarches qualité et évaluent, de manière critique, leurs avantages et risques concernant la sécurité des patients/clients, la qualité des soins et la protection des données.

☒ **Rôle de collaborateur**

☒ C1 Elles s'engagent et co-construisent, dans le cadre de projets de soins interdisciplinaires et interprofessionnels, à promouvoir et dispenser des soins infirmiers de qualité. Elles veillent au respect des principes éthiques infirmiers et au respect des autres professions de la santé.

☒ **Rôle d'apprenant et de formateur-trice**

☒ F1 Elles approfondissent leurs compétences professionnelles grâce à la formation continue et soutiennent le développement des compétences de leurs pairs. Elles contribuent à la formation des étudiants.

☒ F4 Elles sont actives dans la planification et le développement de leur carrière professionnelle.

☒ **Rôle de professionnel-le**

☒ G1 Elles adoptent une posture respectueuse de l'éthique professionnelle, une démarche réflexive systématique sur leurs propres valeurs et tiennent compte des stratégies nationales pertinentes. Elles agissent en conformité avec les prescriptions légales.

☒ G2 Elles représentent leur profession avec compétence et s'impliquent pour son développement et sa reconnaissance. Elles s'engagent pour des soins de qualité dans le système socio-sanitaire. Elles exercent leur profession de manière autonome, compétente et responsable

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus :

Equipements de surveillance, thérapies spécifiques et soins invasifs réalisés dans les services de soins critiques.

Physiopathologie en soins critiques et raisonnement clinique

Système de santé préhospitalier sur le canton de Genève.

Enjeux de collaboration interprofessionnelle.

Enjeux de la prise en soins de patients complexes

Posture infirmière en soins critiques |

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra, cours à distance, séminaires, études de cas, approche par situation, analyse de la pratique, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module, visite de secteurs de soins critiques.

Ce module optionnel donne l'opportunité de faire des **journées d'observation** en milieu clinique pour découvrir le fonctionnement des soins critiques et le rôle particulier des infirmiers spécialisés.

Exigence de fréquentation

La présence aux cours et journée d'observation est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité. Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

- A. Présentation orale d'une étude de cas (60%)
- B. Travail écrit à réaliser en salle (40%)

Période : semaine 27

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base des points obtenus aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués.

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module ☐ Pas de remédiation

- Modalités : Complément écrit permettant de combler les insuffisances/lacunes identifiées dans l'évaluation initiale.
- Période : 36/37

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Formations certifiantes et spécialisées en soins - HUG. <https://www.hug.ch/formations-specialisees-en-soins> (accessed 2025-08-18).

Médecine d'urgence préhospitalière; Pierre-Nicolas Carron & al, Médecine et hygiène, 2013.

OdASanté: Professions. <https://www.odasante.ch/fr/professions/#content> (accessed 2025-08-18).

TeamSTEPPS (Team Strategies & Tools to Enhance Performance & Patient Safety). <https://www.ahrq.gov/teamstepps-program/index.html> (accessed 2025-08-18).

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) : Anne Marty & François Vuilleumier |
Equipe pédagogique : Enseignants.tes et assistants.tes de la HEdS |

Descriptif validé le 13 février 2026 par

Walter Zecca |
Responsable de filière